

COMITE SYNDICAL DU 21 MAI 2026

DELIBERATION N° 06-2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mai à dix-neuf heures trente, le Comité Syndical, légalement convoqué le 15 mai 2026 par le président sortant Monsieur Bernard DIONNET, s'est réuni à la salle des fêtes, place de la République – 91690 SACLAS, sous la présidence de Madame Christine BOURREAU.

Présents :

	CAESE
ABBEVILLE-LA-RIVIERE	Jean-Jacques NOTSECK
	Yves BECKER
ARRANCOURT	Stéphane DUPENLOUP
BOISSY-LA-RIVIERE	Olivier LARCHER
BOISSY-LE-SEC	Laurent VIOLETTE
	Arlette SELLIER
BOUTERVILLIERS	Alexis LE CALVE
	Daisy SEYCHELLE
BRIERES-LES-SCELLES	Sylvie JOUARD
	Gilles KINDERMANS
CHALO-SAINT-MARS	Christine BOURREAU
	Yves POUPENET
CHALOU-MOULINEUX	Jean-Pierre VALVERDE
CONGERVILLE THIONVILLE	Béatrice THOMAS
	Sébastien RESTINI
FONTAINE-LA-RIVIERE	Mylène MOUCHEZ
	Nicolas PERSIGAND
GUILLERVAL	Richard PIRIOU
	Maryvonne SIBENALER
MONNERVILLE	Sabine BENDAOUD
	Laurine BAK
MORIGNY-CHAMPIGNY	Eric CAVERS
	Jean-Charles GIRARD
ORMOY-LA-RIVIERE	Michaël MERIGOT
	Joëlle DUPUY
PUSSAY	Grégory COURTAS
	Steven VAULTIER
SACLAS	Dominique ABAUTRET
	Meghann BARBARAY
SAINT-CYR-LA-RIVIERE	Stephen DALE
	Ludovic CHACHIGNON
SAINT HILAIRE	Charles TREMBLAY
	Stéphane DEMEULEMEESTER

CCEJR

LARDY	Eric BOURMAUD
	Rémi LAVENANT

Absents :

	CAESE
ARRANCOURT	Linda HALLIDAY
BOISSY-LA-RIVIERE	Vincent ROUDEAU
CHALOU-MOULINEUX	Tancrède LAIZE
SAINT-CYR-LA-RIVIERE	Ludovic CHACHIGNON

Secrétaire de séance : Monsieur Richard PIRIOU

COMITE SYNDICAL DU 21 MAI 2026

DELIBERATION N° 06-2026

ELECTIONS DES VICE-PRESIDENTS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2122-1 à L2122-17 ;

Vu la délibération 05.2026 qui stipule que le nombre de vice-présidents est fixé à quatre ;

Conformément aux dispositions du CGCT, les membres du comité syndical doivent procéder au vote à bulletin secret afin d'élire les nouveaux vice-présidents du SEDRE ;

Conformément aux dispositions de l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, après avoir procédé à un appel à candidature, il est procédé au vote.

1^{er} vice-président :**Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 34
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ... 2
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) 5
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 27
- f. Majorité absolue 14

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mr LAVENANT Rémi	27	Vingt-sept

Monsieur Rémi LAVENANT ayant obtenu la majorité absolue est proclamé 1^{er} vice-président et immédiatement installé dans ses fonctions.

2^e vice-président :**Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 34
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ... 0
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 34
- f. Majorité absolue ⁴ 18

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. CAVERS Eric	20	Vingt
M. COURTAS Grégory	14	Quatorze

COMITE SYNDICAL DU 21 MAI 2026
DELIBERATION N° 06-2026

Monsieur Eric CAVERS ayant obtenu la majorité absolue est proclamé 2^e vice-président et immédiatement installé dans ses fonctions.

3^e vice-président :**Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 34
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ... 1
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 32
- f. Majorité absolue ⁴ 17

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. COURTAS Grégory	14	Quatorze
M. DEMEULEMEESTER Stéphane	18	Dix-huit

Monsieur Stéphane DEMEULEMEESTER ayant obtenu la majorité absolue est proclamé 3^e vice-président et immédiatement installé dans ses fonctions.

4^e vice-président :**Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 34
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ... 0
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 34
- f. Majorité absolue ⁴ 18

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mr ABAUTRET Dominique	17	Dix-sept
M. COURTAS Grégory	17	Dix-sept

Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 34

COMITE SYNDICAL DU 21 MAI 2026

DELIBERATION N° 06-2026

- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ... 0
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 34
- f. Majorité absolue ⁴ 18

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mr ABAUTRET Dominique	17	Dix-sept
M. COURTAS Grégory	17	Dix-sept

Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 34
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ... 1
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 33

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mr ABAUTRET Dominique	16	Seize
M. COURTAS Grégory	17	Dix-sept

Monsieur Grégory COURTAS ayant obtenu la majorité est proclamé 4^e vice-président et immédiatement installé dans ses fonctions.

AINSI FAIT ET DELIBERE

Le secrétaire de séance
Monsieur Richard PIRIOU

**POUR EXPEDITION CONFORME**

La Présidente
Christine BOURREAU



SEDRE
50 Avenue des Grenots
91150 ETAMPES
Tél : 01 64 94 56 21
: sedre91@orange.fr